



## Edito

### Les « Achats Responsable », un levier d'action Développement Durable pour l'entreprise

Cette semaine, j'ai passé une commande de fournitures de bureau... Quoi de plus anecdotique pour une entreprise ! Mais il s'avère que mes choix peuvent avoir des impacts très différents sur les enjeux du Développement Durable : papier classique ou papier certifié durable, stylo classique ou rechargeable, ...

Cet exemple illustre bien le fait que les achats peuvent être un réel levier d'action en faveur du Développement Durable et constituer un moyen de diffusion de ces préoccupations entre les entreprises clientes et fournisseurs. Acheter responsable, c'est ajouter des critères environnementaux, sociétaux et économiques aux critères traditionnels. Mettre en place une démarche de ce type permet la réduction de certains risques (insatisfaction interne, ruptures, ...) et de réfléchir à de nouvelles opportunités : réduction du coût global, projet porteur de sens, produits avec une valeur ajoutée environnementale, réputation de l'entreprise, ...

Selon l'étude EcoVadis et ORSE 2010, 95% des grandes entreprises intègrent les Achats Responsables dans leur rapport DD, les ¾ analysent la performance RSE de leurs fournisseurs et 55% les accompagnent dans une démarche de progrès. Quant aux PME, si l'achat durable n'est pas formalisé, on observe beaucoup de pratiques respectueuses, en particulier chez celles qui travaillent pour de grands donneurs d'ordres.

Les Achats Responsables, une bonne façon de faire progresser l'entreprise et le Développement Durable !

## Point réglementaire

### Le préjudice d'anxiété

La Cour de Cassation reconnaît le préjudice d'anxiété chez les personnes ayant travaillé en contact avec de l'amiante. Cet arrêté concerne les personnes ayant longuement été en contact avec l'amiante dans le cadre de leur travail, qui ne sont pas tombées malades, mais qui risquent d'avoir été contaminées. La Cour a jugé qu'il s'agissait d'un « préjudice spécifique d'anxiété ». Ainsi, les allocataires de l'ACAATA (pré-retraite amiante) et les personnes ayant travaillées avec de l'amiante pourront demander l'indemnisation de leur préjudice.



## Interview



### Gino Genova – Directeur de Ginov' Restauration

#### Créateur de Ginov' restauration en 2009, quelle est votre spécificité dans le secteur de la restauration collective ?

J'ai travaillé dans une grande structure de la restauration collective jusqu'au jour où je n'ai plus eu l'impression d'être un restaurateur. J'ai souhaité rendre cohérent le discours que l'on adressait aux clients et j'ai créé ma propre entreprise en proposant une offre s'appuyant sur les produits locaux, les circuits courts et le bio.

#### Les établissements ont été réceptifs à ces nouvelles propositions ?

Dès janvier 2009, j'ai remporté les appels d'offres du CNRS de Lyon puis celui de Marseille face à de gros concurrents, dont mon ancien employeur. Ginov' Restauration est aujourd'hui installé dans six établissements et il est certain que c'est la proposition de revenir à une production locale, à du fait maison, qui les a séduit. Les plus réticents sont finalement les clients finaux qui ne comprennent pas toujours la démarche et qui ne souhaitent pas forcément payer plus cher un plat qu'ils n'ont pas demandé. Un travail de sensibilisation doit être fait en amont, en particulier par l'établissement qui doit expliquer l'intérêt de sa politique Développement Durable.

#### Comment remédier à cette objection des clients sur le prix des produits bios ?

Il est certain que le bio est souvent plus cher, mais il faut trouver un juste milieu pour satisfaire le client et respecter et soutenir les producteurs. Ginov' Restauration ne peut pas tout faire seul : c'est pour cela qu'en janvier, nous allons signer un accord-cadre avec la plate-forme de produit bio Corabio, une structure déjà existante avec une logistique établie et un référencement de producteurs importants. Ainsi, nous valoriserons le bio dans la restauration collective, en tirant les prestations vers le haut sans qu'il y ait une hausse des prix.



## Bonnes Pratiques

**Des chefs au 100% local.** La démarche 100% local, lancé par les chefs de la chaîne Starwood, s'efforce de réduire les effets liés au transport des aliments afin de contrôler l'empreinte écologique de la nourriture servie et de soutenir l'économie locale. La démarche consiste à se procurer des aliments chez des producteurs à moins de 200 km de Paris et d'installer une relation durable avec eux. A ce jour, 10 000 plats « 100% local » ont été servis aux clients depuis le lancement en 2008. En octobre dernier, 5 grands chefs parisiens de Starwood Hotel & Resorts ont préparé un dîner 100% local dont les bénéfices de l'opération ont été versés à l'Espace Plein Ciel de l'Hôpital Necker, un centre socioculturel pour les enfants hospitalisés.

100%local



## Brèves

La **compensation carbone** à tout prix ! Concrètement, la compensation carbone consiste à mesurer les émissions de gaz à effet de serre générées par une activité puis à financer un projet de réduction des émissions de GES après avoir cherché à réduire ces propres émissions. On compense donc en finançant un projet (reboisement, énergie renouvelable, etc.) dans un autre lieu et selon le même volume de GES. On brûle ici et on compense ailleurs... dans longtemps : les forêts plantées ne seront actives que dans 100 ans. Il est clair que tout projet positif pour l'environnement et les hommes mérite de recevoir une aide financière. Cependant, la compensation ne rachète pas tous les maux et elle ne doit pas se confiner à une stratégie d'affichage pour alléger seulement les consciences.



## Agenda

**Planète Mode d'emploi du 2 au 4 décembre à Paris :** deuxième édition pour ce salon de l'éducation au DD. Son objectif est d'expliquer les enjeux de la planète et les actions à entreprendre pour mieux vivre ensemble. <http://www.planetemodedemploi.fr/>

**Café « Ressources humaines » le 14 décembre à 8h15 à L'APPEL.** Au programme, les RH au cœur du développement de l'entreprise et les atouts du télétravail. Le café s'adresse aux TPE, PME/PMI et ETI. <http://www.eco-entreprises-appel.com/actualites.php>

**2<sup>ème</sup> Etats Généraux de la Responsabilité Sociétale le 7 décembre 2010 à l'Université René Descartes Paris V.** Le colloque est centré sur la norme ISO 26000 avec différentes tables rondes parmi les acteurs déjà engagés, la crédibilité de la norme, les démarches responsables pour une croissance durable. [http://www.iso26000-forum.com/programmeISO26000\\_2010.pdf](http://www.iso26000-forum.com/programmeISO26000_2010.pdf)



## Carton Rouge...

L'ONG les Amis de la Terre organise chaque année le **Prix Pinocchio du Développement Durable**. Selon l'ONG, les entreprises ont fait trop peu de progrès, et au-delà de la prise en compte de l'urgence environnementale et sociale au niveau planétaire, certaines tiennent encore un double discours. Le prix Pinocchio « récompense » donc les entreprises dont les activités réelles ne sont pas en accord avec le discours tenu auprès des clients et des actionnaires. Cette année, le lauréat du Prix Pinocchio « Droits humains » est l'entreprise Somdiaa pour ces pratiques auprès des populations camerounaises ; le Prix « Environnement » a été attribué à Eramet, société française de l'industrie minière implantée en pleine forêt tropicale ; enfin, le Prix Pinocchio « Greenwashing » a récompensé le Crédit Agricole avec sa campagne de communication « It's time for green banking ». <http://www.prix-pinocchio.org/>

La toute jeune profession des prestataires Bilan Carbone® s'organise : **L'Association des Professionnels en Conseil Carbone (APCC)** vient d'être créée en octobre 2010. Cette association, qui regroupe plus de 70 structures spécialistes du conseil en gaz à effet de serre, répond à un besoin de structuration et de représentation de la filière de conseil carbone. Son objectif est aussi de promouvoir la valeur ajoutée des solutions qu'elle propose pour la transition vers une économie décarbonée, problématique majeure en termes de Développement Durable. Alteractive a suivi les travaux de création puis décidé d'adhérer à cette initiative intéressante et motivante. <http://www.apc-carbone.fr/>

Pour en savoir plus, contactez-nous !

Tel : 04 72 60 28 27

60, Cours Lafayette - 69003 Lyon

[www.alteractive.org](http://www.alteractive.org)

Inscrivez-vous à cette newsletter,

<mailto:newsletter@alteractive.org>